

République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte
Communauté de Communes du Sud Artois

COMMUNE DE SAILLY-au-BOIS

Quelques informations pratiques 2022-04

Cérémonie du 8 mai :



10h 30 : rassemblement place de l'église
Défilé
Dépôt de gerbe à la plaque Gaby
Dépôt de gerbe au cimetière anglais
Dépôt de gerbe au Monument aux Morts et lecture du discours de Madame la Secrétaire d'Etat aux Anciens

Combattants.

Après un hommage aux Morts au cimetière communal, vin d'honneur à la mairie et distribution de bonbons aux enfants présents.

FESTIVAL MONSTRA : Vendredi 3 juin à partir de 21h 45 sur le terrain près de la mairie
Projection de courts métrages
d'animation



Porté par les Ateliers de la Halle, composé de professionnels du cinéma, ces derniers ont mis leurs talents au service des écoliers du territoire à travers des ateliers de création d'animations qui ont permis aux enfants de comprendre les étapes de réalisation d'un film d'animation et de laisser libre cours à leur imagination pour la création de leurs propres œuvres cinématographiques.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à venir découvrir les productions des enfants en plein air sur écran géant.

Cet évènement est gratuit mais sur réservation : 06 32 55 09 23/06 30 24 67 16 ou culture@cc-sudartois .

Village fleuri et maisons fleuries :



Nous avons l'intention de nous inscrire à nouveau cette année pour le concours **Fleurir le Pas-de-Calais** où nous avons obtenu l'an dernier le bouquet d'or avec encouragements du jury. Parallèlement, la commune organise un concours des maisons fleuries. Je vous encourage tous à fleurir cour, jardin, terrasses etc..pour embellir le village et améliorer le cadre de vie. Vous recevrez fin mai la fiche d'inscription. Soyez nombreux à nous le retourner.



INFORMATIONS SMAV : accès aux déchèteries

Le mois dernier, le SMAV nous informait de la mise en place progressive du contrôle d'accès en déchèterie afin de réguler les apports et restreindre l'accès aux seuls usagers du territoire du SMAV qui paient ce service par le biais de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et ne peuvent supporter le coût de gestion des déchets des usagers d'autres territoires où le contrôle existe déjà.



Suite à des difficultés informatiques, le SMAV se voit dans l'obligation de reporter la date prévue de mise à disposition des badges initialement prévue à la date du 2 mai. Les usagers ne pourront enregistrer leur demande de badge en ligne sur le site smav62.fr ou par un formulaire papier qu'à partir de l'été prochain. La date précise sera communiquée quand les problèmes auront été résolus.

Les usagers ne seront pas impactés par cette modification, ils pourront continuer à se rendre en déchèterie sans carte et avec les mêmes conditions : apport quotidien limité à 2m³ par usager

Le dispositif de contrôle d'accès ne sera effectif qu'en avril 2023.



SUD ARTOIS MAGAZINE OU SAM

Un nouveau numéro paraît chaque mois. Vous le trouvez dans un porte-revues à côté de la barrière de l'école.

Il a disparu au mois d'avril car le support était cassé. Il doit revenir en mai.

Ce magazine nous informe sur la plupart des manifestations qui se déroulent dans notre Communauté de Communes, nous donne des

conseils, nous informe sur les aides que nous pouvons obtenir par le biais de la Communauté de Communes etc. Il est très intéressant.

Dates à retenir :

5 mai : les 4 jours de Dunkerque : à partir de 12h45, Rue Moinet et Rue aux Cailloux

8 mai : à partir de 10h30, **commémoration** de la fin de la guerre 39-45

22 mai : **randonnéeVTT** organisée par les Tchiots Mollets de Sailly

3 juin : à partir de 21h45, **Festival Monstra** sur le terrain de jeux

12 et 19 juin : **élections législatives** de 8h à 18h

10 juillet : **barbecue** organisé par la société de chasse de Sailly-au-Bois

Le maire, Georgette Mikolajczak

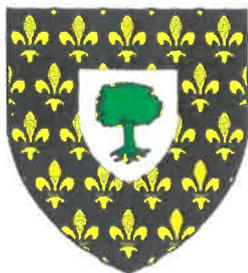
62111 Sailly-au-Bois

Tel : 03 21 24 81 38

mairie-saillyaubois62@orange.fr

Site internet : saillyaubois.fr

IPNS



**4 Jours
de Dunkerque**
**GRAND PRIX
DES
HAUTS-DE-FRANCE**

Les 4 jours de Dunkerque

C'est une course cycliste qui traversera notre village lors de sa troisième étape :

PERONNE /MONT SAINT ELOI

Passage le jeudi 5 mai

À partir de 12h45 pour la caravane publicitaire qui précède les coureurs

Les coureurs (prévus vers 14h30) viendront de Courcelles et se dirigeront vers Bayencourt.

Voici les recommandations valables ce jour-là pour la Rue Moinet et la Rue aux Cailloux.

- Le stationnement des véhicules sera interdit sur les trottoirs de ces deux rues de 8 h du matin jusque 16h environ (les gendarmes veilleront, ne laissez pas vos véhicules)
- La circulation sera interdite à partir de 13h
- Les signaleurs seront sur place vers 12h30 aux différents carrefours et seront reconnaissables à leur gilet rose
- Le véhicule fin de course est une voiture de gendarmerie
- La course est retransmise sur les chaînes de télévision FR3 et WEO

- **Soyez très prudent au passage de la caravane et des coureurs**

Forum EMPLOI FORMATION APPRENTISSAGE ET INSERTION

**VENEZ A LA RENCONTRE
DES PROFESSIONNELS**

30 entreprises et centres
de formation seront présents
+ 10 partenaires à votre écoute

**Mardi 10 mai 2022
de 9h00 à 17h00**

Des démonstrations métiers
dans les secteurs suivants :

Agriculture
Agro-alimentaire
BTP
Commerce
Industrie
Numérique
Santé, Service à la personne
Transport-logistique

**A l'espace
ISABELLE DE HAINAUT
Bapaume**



NOUS CONTACTER



Pour plus d'information au
03 21 59 17 17

Comment nous contacter ?



Gagnez du temps avec l'accueil sur rendez-vous !



Votre centre des finances publiques offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone. Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles. Vous pouvez même prendre rendez-vous dans un point d'accueil plus proche (France Services ou certaines mairies). Pour cela, connectez-vous :

- à « **votre espace particulier** » sur le site impots.gouv.fr



Votre espace particulier

- ou rejoignez la page d'accueil du site impots.gouv.fr,
rubrique « **CONTACT et RDV** »

[impots.gouv](https://impots.gouv.fr)



Vous pouvez également nous joindre
par téléphone au numéro national du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

**France
services**

« mon service public de proximité »

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu à moins de trente minutes de chez vous aux principaux organismes de services publics dont la Direction générale des Finances publiques et huit autres opérateurs.

Pour trouver la France services la plus proche de chez vous, rendez vous sur :
le site www.service-public.fr rubrique France services
ou le site www.cohesion-territoires.gouv.fr rubrique France services

« Paiement de proximité »

Un partenariat avec le réseau des **buralistes** permet de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Les buralistes affichant ce logo acceptent vos paiements par carte bancaire ou en espèces (jusqu'à 300 euros) si l'avis ou la facture comporte un « QR code » et la mention « payable auprès d'un buraliste » dans les modalités de paiement.



Retrouvez la **liste des buralistes partenaires agréés** auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr en tapant « paiement de proximité » dans le moteur de recherche ou en scannant ce « QR code » :



